

N/REF : 27/01/2025 8H35 C:005137 I:07538

LEBLAY DIDIER

V/Email reçu le Lundi 27/01/2025 à 8H35

**11 RUE DE LA BELLE ECUELLE
35760 ST GREGOIRE**

IMMEUBLE : 11 ECUELLE
11 RUE DE LA BELLE ECUELLE
35760 ST GREGOIRE

Rennes, le 31 Janvier 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 11 - MR LEBLAY 06 07 34 05 09

MOTIF : DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAUX PLUVIALES

Donneur d'ordre : M. D LEBLAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 27/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉBOUCHAGE RÉSEAU EAUX PLUVIALES
CONTROLE BON ÉCOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 27/01/25 à 14H51 M. D LEBLAY

REGLEMENT PAR CHEQUE DE 270€ : N°8062554 LCL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Déb.Hte	Pression 1h30+Dépl. 1 a 10Kms	3	245,46	245,46
TOTAL H.T.					245,46
T.V.A. a 10,00%					24,54
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>270,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.